

Lundi 9 décembre 2013 – 17h00 – Réunion de directeurs – Viarmes – la cantinoise

Equipe de circonscription : Pascale VIGOUROUX, Karine WUCHNER, Franck LEYGUES, Sylvie SIRE, Gilles CAROEN.

Directeurs : Mme BIRIOTTI, Mme COLINET, Mme MAILLY, Mme LAGRANGE, Mme BELLEUF, Mme COTTENCIN, Mme BRULET, Mme THIEBAULT, Mme DAMAMME, Mme LECOANET, Mme LEBON, Mme PREVOST, Mme PERROY, Mme AVRIL, Mme ALLIX, Mme AKIF, Mme ROYER, Mme GIBERT, Mme POUCHIN, Mme GILOT, Mme DOBLER, Mme MORETTI, M. POINSSOT, Mme POTIRON, Mme JAMET, Mme REINA, Mme DASCALOPOULOS, Mme VINCENT, Mme CHEMLA, Mme MIOLLAN, Mme YAYHAOUI, Mme POL, M. FABRE, M. HARDY, Mme WISPELAERE, M. CHARBIT

Absents excusés : Mme VERNADET, Mme ROBINET, M. VERBOIS.

Ordre du jour :

1. Le Marathon de l'orthographe

Dispositif académique. Initié dans le rectorat de Créteil. Pour les classes de CE2. Un prétexte à repenser son enseignement : de la mémorisation des règles à leur application en situation d'écriture. Demande de la DASEN, relayée par l'IEN de la participation massive des classes de CE2. Réunion de présentation à tous les enseignants de CE2 à **St Martin du Tertre, mardi 17 décembre de 15h30 à 17h00**. Prévoir une répartition des élèves.

Un document arrive dans les écoles aujourd'hui. Dispositif simple et léger à mettre en œuvre. Accès à une banque d'outils en ligne. Un apport didactique est attaché à chaque ressource. Un fichier numérique permettra de mesurer le travail accompli.

Un temps de formation sur échange de pratiques sera posé. Une formation hybride sera proposée ultérieurement. Les supports seront fournis aux écoles (entraînement et épreuves).

Projet s'étalant de janvier (dictées et exercices), semaine de passation des tests (mars), saisie des tests (mai).

Un PIUFM interviendrait auprès des enseignants pour expliciter les pratiques pédagogiques innovantes.

2. Les rythmes scolaires

La loi s'appliquera.

Trois situations à ce jour :

- Ecoles engagées dès septembre 2013 avec régulation suite aux observatoires des pratiques.
- Ecoles et communes en concertation avec des avancées positives et productives.
- Communes différant réflexion et propositions à la DASEN. 3 communes sans TAP.

Voir sur le site du ministère les documents précisant des réalités plus que des rumeurs sur les conditions d'aide et de mise en œuvre : sur www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires

Repenser les emplois du temps grâce au retour de 9 ½ journées. Un document sur la maternelle sera diffusé aux écoles.

3. Dossier SEGPA

Peu de changement dans la procédure. Poser le principe de la visite des établissements pour les enseignants et les familles concernées. Fournir des cahiers, des traces de travaux des élèves pour la commission d'harmonisation. Même si le refus est prévisible, il faut monter le dossier pour marquer la proposition faite à la famille (dès le CM1). Il n'est plus nécessaire d'avoir un an de retard. Idem pour les élèves avec PPS en CLIS.

4. Rallye maths

Mis en place sur le département. Initié avec la circonscription de Sarcelles. Confronter les élèves à des problèmes de recherches... à partager en classe.

Des étapes : voir mail envoyé dans les écoles.

- De la MS à la SEGPA
- Un calendrier : inscription close au 14 décembre.
- 4 problèmes sur 15 jours, résolus en classe, sans éléments de réponse du PE. Le PE a une grille d'observation des productions des élèves.
- 4 problèmes produits par la classe avec une démarche explicitée. Des points sont attribués. A partir du 14 mars.
- Les classes sont classées.

Tous ces éléments et l'historique sont en ligne dans l'espace pédagogique de la DASEN 95

5. Formation continue - Formation hybride

La liste des formations hybrides (à distance et en présentiel) arrivera sous peu. 6 propositions faites. Les ressources seront disponibles sur M@gistère. **Tout passera par l'adresse mail professionnel en ac-versailles.fr.**

Tous les groupes départementaux ont produits des parcours.

Un CPC référent accompagnera les groupes formés.

Les trois vœux des collègues seront remontés à l'IEN. Les vœux incomplets seront traités en deuxième passe.

Les temps présentiels seront en soirée.

D'autres types de formation par le CDDP ou avec un CPC sont possibles.

Toutes les demandes d'accès au mail : 0820 36 36 36

6. Projet d'école : Avenants - Ecoles d'Ezanville – perspectives

Décliner les actions à mener pour l'année prochaine.

Pour Ezanville : attendre la rentrée 2015. Un avenant conséquent à faire.

7. Carte scolaire

Pour le 6 janvier : mesures remontées à la DASEN

8. Points divers

- Constat d'effectif : valider aux dates posées par le courriel de Philippe AUBRAY. Signaler par mail les écarts depuis la dernière observation. Remerciements pour la tenue des dates pour les prévisions.
- Prévision de grève : respecter les délais posés.
- Gestion des absences : priorité aux petites écoles... renvoyer les ZIL inactifs à l'assistante.
- Prendre les fiches d'évaluation LVE
- Emploi Avenir Professeur : 12 heures par semaine. 400 € par mois. Un tuteur : 400 € par an. Ouvert hors ZEP. Proximité du domicile et lieu d'exercice. Trois postes actuellement (Noisy, Villaines, Paul FORT)